



**Union Professionnelle
des Diététiciens
de Langue Française**

Chers membres,

Le GDG (Groupe des Diététiciens en Gériatrie) de l'UPDLF est heureux de vous annoncer la tenue d'une nouvelle session de sa **spécialisation en diététique de la personne âgée**.

Elle est ouverte aux diététiciens diplômés et agréés par le SPF Santé publique, membres de l'UPDLF."

Cette formation se tiendra en 2018 et 2019 et sera coordonnée par :

- Hélène LEJEUNE : helene.lejeunecowez@gmail.com
- Caroline FRERE: caroline.updlf@gmail.com

Les cours auront lieu dans les locaux de l'IFAPME-FORMATPME – Créalys, rue Saucin 66 à 5032 Gembloux (Les Isnes),

- du 22 au 26 octobre 2018
- du 19 au 23 novembre 2018
- du 18 au 22 février 2019
- du 21 au 22 mars 2019

Horaires des cours : début à 9h – fin à 17h00 au plus tard

Examens : 1ère session : les 18 et 20 juin 2019 – 2^{ème} session le 19 septembre 2019

Un stage d'une semaine est à effectuer entre février et mi-mai 2019.

La formation se clôturera par la présentation d'examens et d'un travail de fin d'études, les 18 et 20 juin 2019.

Programme

- Physiologie et métabolisme de la personne âgée
- Psychologie - Sociologie
- Support nutritionnel
- Adaptation spécifique du support nutritionnel en fonction de la pathologie
- Gestion d'un service diététique en MRS
- Recherche et Ethique
- Les projets mis sur pied à l'hôpital, en maison de repos : hôpital de jour gériatrique, liaison interne et externe gériatrique, PWNS-be-A

Prix: 990,00 € ou 911,18€ aux demandeurs d'emploi ou aux personnes émergeant du CPAS

Ce montant comprend le minerval pour l'école et les frais imposés par la Communauté Française (215,00€) et les frais liés à la délocalisation - mise à disposition des locaux et du matériel multimédia, soutien administratif, pause boisson (329,00 €), les frais de coordination (395,00€). Une réduction de 78,82€ est accordée aux demandeurs d'emploi ou aux personnes émergeant du CPAS.

La formation répond aux exigences pour l'obtention des Congés Education Payés.

Aucune annulation d'inscription ne sera prise en compte après le début de la formation.

Le nombre maximum de participants est de 25, avec un nombre minimum de 20 participants. En-dessous de 20 participants l'école (EPFC) se réserve le droit d'annuler la formation.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.epfc.eu .

Les candidats peuvent ensuite envoyer leur dossier par mail à l'adresse soins.infirmiers@epfc.eu ou par la poste.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'école par mail à l'adresse : soins.infirmiers@epfc.eu ou par téléphone au secrétariat de Mme Valérie DEWILDE au numéro : 02/777.10.94

Le montant de l'inscription est à verser sur le compte de l'UPDLF : IBAN: BE34 3630 8222 2290. BIC: BBRUBEBB selon les modalités suivantes :

- A titre de réservation, il est demandé aux participants de verser 200,00€, sur ce compte avec la communication: "pré gériatrie, NOM, PRENOM, n° de gsm".
- Le solde de 790,00€ sera à verser au plus tard pour le 15 septembre 2018 sur ce même compte. Communication: "solde gériatrie, NOM, PRENOM, n° de gsm".

En versant le montant de votre pré-inscription sur le compte de l'UPDLF, vous marquez votre souhait de participer à la formation. Une lettre de confirmation vous demandant de verser le solde vous sera envoyée en même temps que le programme officiel. Si vous ne souhaitez pas confirmer votre pré-inscription, le montant de celle-ci vous sera remboursé, moyennant la retenue de 10 euros de frais de dossier.

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de l'UPDLF est à votre disposition par mail à l'adresse : secretariat.updlf@gmail.com